

PV de l'Assemblée Générale de APECH du 24 septembre 2013 à 20h00

1. Ouverture de la séance : (Delphine Krähenbühl)

Delphine Krähenbühl ouvre de la séance à 20h00

Elle remercie les personnes présentes : M. Senglet (adjoint), Mme Clemente (GIAP), les animatrices du parascolaire, les familles

Elle annonce les personnes excusées : Mme Déchamboux (directrice d'établissement), les familles Aubert, Bolzani, Dubrul, Galetto, Tautu.

Elle remercie toutes les personnes qui ont soutenu l'APECH par leur collaboration, participation financière, activités bénévoles : la Commune de Choulex, les employés communaux, les enseignants de l'Ecole, l'ARSC, le parascolaire, les parents, le comité et les démissionnaires.

2. Approbation du P.V de l'AG du 18.09.12 : (Assemblée)

Le PV 2012-2013 est approuvé par l'Assemblée.

3. Rapport d'activités 2012-2013 : (Caroline Cheneval)

Création d'un comité spécial pour la fête des 40 ans de l'Apech aux promotions.

septembre : distribution des pommes

novembre : découverte/initiation au Vovinam Viet Vo Dao et à la Zumba

réunion avec les enseignants

décembre : fête de l'escalade, distribution de surprise/friandises pour Noël

juin : fête des promotions (remerciements aux bénévoles, aux enseignants et à la mairie)

4. Présentation des comptes : (Deborah Planas Basset)

Deborah Planas Basset, réviseuse des comptes, présente les comptes tenus par le trésorier qui rejoindra la séance un peu plus tard :

Les charges constituées de frais généraux et des activités, dont les 40 ans de l'APECH, s'élèvent à **frs 4'035.54**, les revenus constitués principalement d'une généreuse contribution de la Commune ainsi que des cotisations, s'élèvent à **frs 3'520.30**.

Sur l'exercice, il y a une perte de frs 515.24 ce qui est très raisonnable pour une année de jubilé.

Au bilan, nous trouvons des actifs qui s'élèvent à frs 10'352.99.

Deborah Planas Basset atteste que les comptes ont été tenus avec rigueur et recommande leur approbation ainsi que la décharge du comité. Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

5. Intégration du restaurant scolaire : (Delphine Bach)

Delphine Bach explique que l'intégration du restaurant scolaire à l'APECH ne modifiera pas le fonctionnement actuel. Des membres du comité de l'APECH formeront une commission dévolue à sa gestion. Delphine Bach reste la personne de référence pour tout ce qui concerne le restaurant. Elle rappelle également le rôle de la commission, à savoir : faire le lien entre les différentes personnes collaborant pour le restaurant ainsi que les parents. Les différents intervenants sont : Le GIAP (groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) pour la surveillance des repas et les animations (midi et 16-18h), la Commune (employée communale, facturation, subvention, frais liés au matériel de cuisine, téléphone), le cuisinier M. Denis Mounié, les services d'hygiène, l'Association Fourchette Verte, la Fédération des cuisines et restaurants scolaires du canton de Genève.

Le soucis de proposer des repas équilibrés, de qualité gustative ET environnementale occupait l'ARSC l'année passée et continuera à occuper la nouvelle commission cette année. L'année passée il a été décidé avec l'accord de M. Mounié de ne plus proposer de viande extra-européenne (volaille d'Amérique du Sud) ainsi que dans une moindre mesure, des pays de l'Est. En résumé la viande est garantie suisse ou européenne pour la volaille et provenant d'une zone de 80 km autour de Genève pour les autres viandes. Cette année l'accent sera mis sur les légumes de saison (suppression des tomates, courgettes, aubergines, fraises en hiver par ex) et locaux (GRTA) ou occasionnellement européens.

Cette année il y a 55 enfants inscrits (38 familles).

6. Modification des statuts : (Delphine Bach - Assemblée)

Delphine Bach explique brièvement la raison de cette modification : Y faire figurer les points concernant le restaurant scolaire et « dépoussiérer » les anciens statuts.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée

7. Cotisations : (Christine Jeanneret - Assemblée)

En fusionnant avec l'APECH, plusieurs postes seront communs, comme l'assurance, les frais de comité... par ailleurs la Mairie a pris en charge de lourds postes qui plombaient notre budget.

Si on calcul les postes qui sont incombent encore à l'ARSC, il faut estimer un budget de frs 1700.- de frais de roulement + animation, etc. pour l'an prochain.

Donc, si l'on déduit la subvention de la mairie de 500.-, l'ARSC devra trouver 1200.- (de cotisations auprès de ses membres), soit env. 36.-/an/familles (pour 33 familles) ou env. 32.- (pour 38 familles)

Situation actuelle :

Cotisation Apech : 25.- par famille

et

Cotisation ARSC : 40.-/60.-/70.- par famille pour respectivement 1/2/3 enfants

(par ex. un total pour un enfant : 65.-)

Proposition cotisations 2013-2014 : les parents adhèrent à l'un ou l'autre en fonction de leur besoin

Cotisation Apech simple : 30.- par famille

ou

Cotisation Apech + restaurant scolaire: 60.- par famille

Les nouvelles cotisations sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

7. Perspectives : (Valérie Laborde Robert)

distribution de pommes sur 2 semaines (30.09 au 4.10 et 4.11 au 8.11)

animation pour l'Escalade : préparation de la soupe avec pain/fromage pour les enfants à midi.

participation au décloisonnement pour la fabrication d'objets pour le marché de Noël, vente en faveur d'hôpitaux

Les autres projets ne sont pas encore élaborés car cela va dépendre de la participation des parents et des besoins de l'école.

Une première réunion du nouveau comité est déjà prévue pour le mois d'octobre.

8. Démissions et admissions au comité : (Delphine Krähenbühl)

Démissions : Delphine Krähenbühl (présidente), Yvette Guibert, Véronique Dubrul, Gilles Lacour, Oliver Nahum.

Admissions : Sylvie Marty, Anne Tautu, Roalda Koch, Deborah Basset, Delphine Bach, Valérie Laborde Robert, Louis Boissier : réviseur des comptes.

Nouveau comité : Delphine Bach (relation restaurant scolaire) et Valérie Laborde Robert (relation Ecole) (co-présidentes) ; Christine Jeanneret (trésorière) ; Sylvie Marty (web-informatique) ; Caroline Cheneval (animations) ; Gaëlle Gros-Galetto ; Roalda Koch ; Deborah Planas Basset ; Valérie Pugnale ; Anne Tautu.

9. Modification du titulaire du compte bancaire : (Assemblée)

Suite au changement de comité, l'Assemblée décide de mettre à jour les relations bancaires en donnant la signature à la nouvelle trésorière : Christine Jeanneret-ter Kuile, qui fera les démarches auprès de la Raiffeisen pour remplacer le titulaire du compte actuel, Olivier Nahum.

10. Divers:

M. Senglet annonce les 100 ans de l'école pour les promotions 2014, la mairie va former une commission pour l'organisation de la fête.

le nouvel horaire va poser des problèmes de locaux